



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Cyclomoteurs

Question écrite n° 46629

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur les nuisances sonores causées par les cyclomoteurs dont les pots d'échappement ont été transformés. Cette manipulation, interdite pour les automobiles, semble acceptée pour les deux roues. Or, le bruit produit par ces véhicules atteint souvent un niveau sonore insupportable. Il souhaiterait donc être tenu informé de la législation en vigueur à ce sujet et des intentions du Gouvernement en la matière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacquat Denis](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46629

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 décembre 1996, page 6699